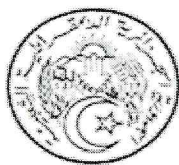


Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville
et de l'Aménagement du Territoire
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture
et de la Construction de la Wilaya de M'sila
Service du Suivi des Marchés Publics



وزارة السكن والعمران والمدينة
والتبئة العمرانية
مديرية التعمير والهندسة المعمارية
والبناء لولاية المسيلة
مصلحة متابعة الصفقات العمومية

AVIS D'ANNULATION DE PROCÉDURE

Conformément aux dispositions de la loi N° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de M'sila déclare l'annulation de procédure relatif à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 48/2025 paru en date du: 03/12/2025 au "الغد الجزائري" et "L'Algérie Aujourd'hui", concernant le Lot n°01: Réaménagement de la double voie depuis l'axe de circulation adjacent à la sécurité de la Wilaya jusqu'à Al-Hudnah Mills, incluant l'axe de circulation de 270 Lots commune de M'Sila.

- ✓ Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya dans un délai de dix jours à compter du premier jour de la publication de cette annonce. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un repos légal, le délai prévu pour le dépôt des recours sera prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.